

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
D'HENNEBONT**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'HENNEBONT, convoqué le 30 novembre 2023, s'est réuni le 5 décembre 2023 à 18h15 à l'EHPAD Stêr Glas sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ.

**ADMINISTRATEURS PRÉSENTS : 11**

- Madame Michèle DOLLÉ, Présidente du CCAS,
- Madame Marie-Françoise CEREZ, Conseillère municipale,
- Monsieur Joël TRÉCANT, Conseiller Municipal,
- Madame Sylvie SCOTÉ-LE CALVÉ, Conseillère municipale,
- Madame Michèle LE BAIL, Conseillère Municipale,
- Madame Anne-Marie LANCELOT, Membre de la FNATH,
- Madame Céline COLLARD, Membre de l'UDAF,
- Madame Dominique DECOISY, Membre du CAEC,
- Madame Michelle FAURE, Personne qualifiée,
- Madame Bernadette PORTAIS, Personne qualifiée,
- Madame Françoise BARJONET, Personne qualifiée.

**ABSENTS EXCUSÉS : 5**

- Madame Nadia SOUFFOY, Vice-présidente du CCAS, pouvoir donné à Madame CEREZ
- Madame Anne-Laure LE DOUSSAL, Conseillère municipale,
- Monsieur Jacques KERZERHO, Conseiller Municipal, pouvoir donné à Monsieur TRÉCANT,
- Madame Elise ROBIC, Membre de la CFDT Retraités,
- Monsieur Jean-Louis TORRES, Personne qualifiée, pouvoir donné à Madame DOLLÉ.

**ABSENTE : 1**

- Madame Aurélia HENRIO, Conseillère Municipale.

**AUTRES PERSONNES PRESENTES :**

- Madame Anne BENABES, Directrice du Pôle Solidarité,
- Madame Sophie PETIT, Directrice de l'EHPAD Stêr Glas,
- Madame Marie-Laure JESTIN, Responsable du Pôle Maintien à Domicile.

**N°DS20231215**

## **SAAD : ADHESION 2024 OMEGA 56**

Dans le cadre des évolutions législatives instaurées par la loi d'adaptation de la société au vieillissement et afin d'appréhender au mieux les enjeux et les problématiques de l'aide à domicile, tant en terme financiers qu'en terme de ressources humaines, le SAAD du CCAS adhère au réseau OMEGA 56 depuis 2020 et souhaite renouveler cette adhésion en 2023.

OMEGA 56 est une association régie par la loi du 1er juillet 1901. L'association morbihannaise des directeurs d'établissements et services pour personnes âgées regroupe environ 75 établissements (EHPAD, EHPA, MAPA, SAAD) du département du Morbihan. Elle est née d'une volonté forte de directrices et directeurs d'établissements pour personnes âgées et de responsables de services d'aide à domicile dans le Morbihan, de se regrouper, d'échanger et de partager pour ne pas rester isolés dans leurs fonctions, dans leur établissement ou dans leur service.

OMEGA 56 adhère depuis plusieurs années à l'AD-PA, Association nationale de Directeurs au service des Personnes Âgées qui permet d'assurer une veille réglementaire.

Pour 2024, OMEGA 56 propose de maintenir les tarifs d'adhésion annuelle votés en 2023 pour les services d'aide à domicile forfaitaire pour un montant de 200 € et d'y ajouter 16,25 € pour l'adhésion à l'AD-PA permettant de recevoir les évolutions réglementaires relatives aux Services d'Aide à Domicile ce qui fait un total de 216,25 €.

**Vu** La loi ASV d'adaptation de la société au vieillissement en date du 30 décembre 2015,

**Vu** les tarifs d'adhésion arrêtés par l'association OMEGA 56,

**Vu** le rapport présenté,

**Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

**→ D'APPROUVER l'adhésion du service d'aide à domicile au réseau OMEGA 56 au titre de l'année 2024 en intégrant l'adhésion à l'AD-PA,**

**→ De DIRE que la dépense est inscrite au Budget annexe SAAD, au compte 6184.**

Pour extrait certifié conforme,  
La Présidente du C. C. A. S.,

Michèle DOLLÉ

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 RENNES Cedex, ou par l'application Télé-recours Citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)